

RAPPORT N° 511 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 28 SEPTEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 20 au 27 septembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura et de Burunga.

Le rapport évoque également le cas de deux (2) personnes qui ont été enlevées par des agents de la Police Nationale du Burundi (PNB) et du Service National de Renseignement (SNR) dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Le samedi 20 septembre 2025, le corps sans vie d'une adolescente non identifiée d'environ 15 ans a été retrouvé allongé sur la route n° 16, dans la vallée de Nyamuswaga, sur la colline de Mahwa de la commune de Matana, dans la province de Burunga.

Selon un témoin oculaire, le corps de la victime présentait des blessures à la tête qui prouvent que l'adolescente a été tuée à coups de gourdins avant d'abandonner son corps sur la route pour simuler un accident de roulage.

Les mêmes sources ont précisé que le corps de la victime a été inhumé le lendemain à l'endroit de sa découverte sur l'ordre de l'administration locale, sans attendre la présence des proches de la victime ni une enquête pour élucider les circonstances de sa mort et l'identité des auteurs.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête minutieuse et indépendante pour déterminer l'identité et les circonstances de la mort de la jeune fille et identifier les auteurs du crime.

- Le samedi 27 septembre 2025, dans l'après-midi, aux alentours de 16 heures, des soldats en patrouille militaire, alertés par une odeur écœurante, ont découvert deux corps sans vie en état de décomposition avancée de deux hommes non identifiés, abandonnés dans la brousse sur la colline de Rusiga de la commune de Cibitoke, dans la province de Bujumbura, près de la frontière avec la République Démocratique du Congo (RDC).

Selon des témoins oculaires, l'administration communale a ordonné l'enterrement des corps, sans attendre une enquête pour identifier les victimes et les auteurs de ce double crime.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête crédible et approfondie afin d'identifier les victimes et de découvrir, arrêter et punir les auteurs de ce double meurtre conformément à la loi.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Le dimanche 21 septembre 2025, dans la matinée, aux alentours de 10 heures, cinq policiers à bord d'une camionnette double cabine de la police aux vitres teintées et sans plaques d'immatriculation ont enlevé un militaire à la retraite connu sous le nom d'Audace Icoyitungiye, sur le pont de Nyabagera, au niveau de l'endroit appelé « Chez Commune », dans le quartier de Mutakura, zone de Cibitoke, commune de Ntahangwa, province de Bujumbura, et l'ont conduit vers une destination inconnue en direction du tronçon Mutakura-Buterere. Audace Icoyitungiye (voir sa photo ci-dessous) travaillait à l'hôpital Binagana à Bujumbura après avoir longtemps travaillé à l'hôpital militaire de Kamenge avant sa retraite. Il

résidait au quartier de Mutakura et est originaire de la colline de Nyamugari, dans l'ancienne commune de Gisozi de la province de Mwaro.



Selon des membres de sa famille, Audace Icoyitungiye revenait d'une messe dominicale au camp de Ngagara avec son fils cadet et un autre homme dont l'identité n'a pas été révélé. C'est cet homme qui l'a poussé vers la camionnette avant que ces policiers ne l'embarquent à bord de ce véhicule. Ce jour-là, il avait répondu à plusieurs reprises à un appel d'un policier appelé Benjamin Nzambimana, né sur la colline de Gahingwa en commune de Rutegama de la province de Muramvya en 1977. Il fut militaire des ex-FAB (Forces Armées du Burundi) avant d'intégrer la Police Nationale du Burundi (PNB) en 2005.

D'après des membres de sa famille, Benjamin Nzambimana avait été enlevé le vendredi 19 septembre 2025. Depuis son enlèvement, ses téléphones sont restés en ligne, mais ils ont été déconnectés depuis l'enlèvement d'Audace Icoyitungiye. Ce qui fait penser que ces deux enlèvements seraient liés et que leurs ravisseurs pourraient être les mêmes.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités de la Police Nationale du Burundi et du Service National de Renseignement de révéler le sort de Benjamin Nzambimana et d'Audace Icoyitungiye et le lieu de leurs détentions.

- Le jeudi 25 septembre 2025, dans la matinée, aux alentours de 11h30, six agents du Service National de Renseignement (SNR), dont deux en tenue de la PNB, à bord d'une camionnette double cabine blanche sans plaques d'immatriculation ont enlevé un homme connu sous le nom de Didier Mugisha, âgé de 38 ans, dans les enceintes du siège de la Banque commerciale du Burundi (BANCOBU) et l'ont conduit vers une destination inconnue.

Selon des témoins oculaires, Didier Mugisha, résidant au quartier de Nyabugete, commune de Mugere, dans la province de Bujumbura, s'était rendu à la BANCOBU pour retirer de l'argent.

SOS-Torture Burundi a appris que Didier Mugisha, originaire de l'ancienne commune de Mugamba (actuelle commune de Matana dans la province de Burunga), a été retrouvé vivant, mais violemment torturé, près du Foyer de Charité à Bujumbura, dans la nuit de vendredi 26 septembre aux alentours de 22 heures. Toutefois, il ignore l'endroit où il avait été emmené ni l'identité de ses tortionnaires étant donné qu'il est resté les yeux bandés durant toute la période de son enlèvement.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.